



Notaire qui se trompe de lot lors d'une vente d'appart

Par **eucalyptus**, le **27/03/2013** à **08:19**

Le notaire lors de la vente de notre appartement s'est trompé.

Il a indiqué sur l'acte de vente : appartement au 1er étage mais il a indiqué le numéro du lot du RC

Les voisins du RC ont acheté notre appartement

Ils demandent un acte d'échange

C'est quoi ? Peuvent ils nous obliger à quitter l'appartement ? Qui paye ?

C'est en plus des personnes qui font des histoires à tout propos donc aucun arrangement n'est possible. Une telle demande subite après 14 ans d'achat et alors qu'ils font des pétitions contre nous est suspect.